



Séance du 6 janvier 2023 à 15h

à l'Académie des sciences d'outre-mer, 15 rue La Pérouse 75116 Paris
accessible présentiel et en visioconférence
présidée par **Roland Pourtier**

« Séance de lancement de l'année sur les mobilités »

PROGRAMME

Introduction

Hubert Loiseleur des Longchamps, Président – ASOM

Lecture des procès-verbaux du colloque du 14 décembre et de la séance du 16 décembre

Pierre Géný, Secrétaire perpétuel – ASOM

Transmission de présidence

Communication de fin de mandat

Hubert Loiseleur des Longchamps, Président sortant – ASOM

Communication de début de mandat

Roland Pourtier, Président entrant - ASOM

Communication

« La France, l'Outre-mer, les outre-mer »

Jacques Legendre, 3^{ème} section – ASOM

Questions et débats

Installation de **Denis Deschamps** par **Etienne Giros** en qualité de Membre libre sur le siège de **François Gros**



Résumé

« La France, l'Outre-mer, les outre-mer »
Jacques Legendre, 3^{ème} section – ASOM

Notre Académie se présente masquée.

Elle a remplacé son nom originel – Académie des Sciences Coloniales - par celui d'Académie des Sciences d'Outre-Mer à une époque où l'Empire français devenait la France d'Outre-Mer. Mais ce nom, à son tour, pose problème.

Pour un Français du XXI^e siècle, l'Outre-Mer se limite maintenant aux départements et territoires d'Outre-Mer. La majeure partie des anciens territoires français d'Outre-Mer sont maintenant devenus des Nations indépendantes. Elles ont fondé avec nous des rapports culturels et économiques importants et appartiennent souvent à la Francophonie.

Peut-on limiter notre action à ces anciens territoires ? A notre époque, le rapport entre l'outre-mer et la continentalité a évolué. Est-ce encore un critère pertinent ? Ne limite-t-il pas de manière excessive la portée de notre curiosité ?

Et doit-on se limiter aux terres qui sont ou furent sous souveraineté française ?

D'autres pays européens ont aussi des outre-mer, avec leurs singularités mais aussi des caractéristiques qui les rapprochent des nôtres.

Pourquoi ne pas en faire aussi le champ de nos réflexions ? N'y aurait-il pas intérêt à élargir nos recherches aux outre-mer des autres pays européens ?

Ces questions doivent être posées. Elles justifieraient peut-être que l'ASOM, une fois encore, envisage de modifier son nom.
